

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 18 (1926)
Heft: 8

Artikel: Le collège ouvrier mexicain : colegio obrero mexicano
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383602>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pouvoir d'achat des taux de salaires en vigueur chaque année.

Année	du salaire à l'heure	Index du coût de la vie	du salaire réel
1906	85.0	78.7	108.0
1907	89.7	82.0	109.4
1908	91.0	84.3	107.9
1909	91.9	88.7	103.6
1910	94.4	93.0	101.5
1911	96.0	92.0	104.3
1912	97.6	97.6	100.0
1913	100.0	100.0	100.0
1914	101.9	103.0	98.0
1915	102.8	105.1	97.8
1916	107.2	118.3	90.6
1917	114.1	142.4	80.1
1918	132.7	174.4	76.1
1919	154.5	188.3	82.0
1920	199.0	208.5	95.4
1921	205.3	177.3	115.8
1922	193.1	167.3	115.4
1923	210.6	171.0	123.2
1924	228.1	170.7	133.6
1925	237.9	173.5	137.1



Le collège ouvrier mexicain (Colegio obrero mexicano)

Au Mexique, l'école officielle laïque, inféodée à la bourgeoisie et issue d'elle, comme les formes du gouvernement actuel, s'oppose à l'idée du socialisme et ne vise en somme qu'à sa ruine. En se tenant systématiquement en marge de la vie sociale, l'école publique a rendu stérile son enseignement.

Les travailleurs n'ont rien à attendre non plus des écoles catholiques et protestantes. Sous prétexte que le socialisme est contraire au dogme de l'Eglise, les catholiques ont fondé une organisation de travailleurs qui fait face aux syndicats ouvriers. Quant au protestantisme, il n'est, aux yeux des prolétaires, qu'une forme déguisée de l'impérialisme américain qui, sous couleur d'évangélisation, ne songe qu'à américaniser le peuple mexicain.

En face de l'hostilité grandissante et systématique de l'enseignement officiel et de la classe intellectuelle, le socialisme a compris la nécessité de s'armer lui aussi, de s'organiser scientifiquement, selon l'exemple donné par l'Angleterre et ses Trade-Unions. Pour faire triompher sa cause, pour créer un noyau d'hommes capables de présider à ses destinées futures, pour permettre à ses adeptes de satisfaire leurs aspirations généreuses et élevées, le prolétariat a besoin d'éléments intellectuels et partant d'écoles animées d'un esprit nouveau. C'est ainsi que la Confédération régionale ouvrière mexicaine (C. R. O. M.) fut amenée à se préoccuper de la question si importante de l'éducation et lors de sa sixième assemblée, tenue à Chihuahua, en novembre 1924, elle insérait dans sa constitution une véritable profession de foi :

1. La science n'est pas le monopole d'une seule classe sociale; elle ne s'oppose nullement au programme socialiste et ne justifie en aucune façon le régime capitaliste.
2. L'école du prolétariat mexicain sera dogmatique; elle affirmera la nécessité de l'organisation corporative pour la communauté de production et proclamera le principe de justice distributive qui donne à chacun selon sa capacité et selon son œuvre.

3. L'enseignement doit s'adresser aussi aux indigènes et aux villageois et tenir compte des nécessités régionales.
4. La création d'écoles techniques est urgente afin de préparer le prolétariat pour la direction future de la grande industrie aujourd'hui entre les mains de la bourgeoisie.
5. La culture universitaire, monopole d'une classe privilégiée, ennemie du prolétariat par tradition et par intérêt, doit être accessible à tous. Outre la préparation des maîtres des écoles supérieures, l'Université favorisera l'investigation scientifique.
6. L'Etat doit se soucier de l'éducation de la femme, puisque la société future dépend en grande partie du foyer qui, trop souvent, est le refuge de préjugés ridicules.

Ces suggestions généreuses ne demeurèrent point sans effet: elles éveillèrent de l'intérêt chez bon nombre de professeurs et d'éducateurs et gagnèrent même les sympathies de quelques-uns d'entre eux; de son côté, le gouvernement mexicain s'efforça de multiplier les écoles rurales.

Le vaste programme éducatif de la C. R. O. M. verra sa réalisation progressive dans les années qui vont suivre. Cependant et avant tout, un problème se posait dont la solution était urgente: celui d'une école spéciale, d'un institut de sciences sociales capable de former et d'instruire des chefs de groupes, des militants. Il vint d'être résolu d'une manière heureuse par la fondation du *Collège ouvrier mexicain*, qui a ouvert ses portes le 1^{er} mai de cette année.

Cette institution, établie sur les bases éducatives énumérées plus haut, est une sorte d'Université populaire, un centre d'études sociales destiné à orienter les travailleurs dans la lutte des classes et à leur ouvrir le champ de la science et de la pensée.

Voici en quelques mots son organisation qui est remarquable et digne du plus grand intérêt.

Disons tout de suite que l'enseignement qu'on y donne n'est point élémentaire et ne s'adresse qu'aux ouvriers qui possèdent une solide instruction primaire.

Le collège reçoit des élèves et des auditeurs; il n'admet, comme élèves, que les membres des corporations appartenant à la C. R. O. M. ou, à titre d'exception, aux associations de travailleurs du Centre et du Sud de l'Amérique, et qui, s'étant signalés par leur zèle au service du mouvement syndical, ont été appuyés par leur groupement. Leur stage terminé, ces élèves retournent à leur corporation, à moins que le comité central ne les charge d'une mission spéciale.

Issu du mouvement ouvrier et créé pour l'action, le « Colegio » n'a rien d'un couvent; loin de s'isoler du monde, il s'oriente résolument vers la vie, y cherche le principe de son activité; préoccupé du présent, soucieux de l'avenir, l'élève aborde les problèmes les plus actuels, sociaux, économiques d'une portée nationale ou mondiale.

L'enseignement est dogmatique: il tend à justifier la lutte sociale du prolétariat, à proclamer la valeur créatrice de la culture, à montrer la nécessité du perfectionnement individuel et de la coopération dans toutes les formes de la vie collective. Il donne une culture scientifique et philosophique, une connaissance exacte des bases, des moyens, des buts du mouvement socialiste. Il s'adresse à l'esprit, mais ne néglige pas le corps, car la culture physique et le sport font partie intégrante de son programme.

Les études se répartissent en deux cycles d'une durée de cinq mois chacun, à raison de cinq jours de travail par semaine; les samedis sont consacrés à des visites de musées, de fabriques, à des conférences ou à des

concerts, les dimanches à des excursions et aux divertissements.

Le programme, ample et varié, paraît avoir été bien conçu parmi les matières qui y figurent, nous relevons entre autres les suivantes: mathématiques et comptabilité, langue et littérature espagnoles, géographie sociale, droit public et constitutionnel, histoire du Mexique, psychologie, hygiène, et une heureuse initiative: chaque semaine, les élèves s'exercent à parler en public, à diriger des assemblées, à rédiger des règlements et des manifestes, bref s'initient à tout ce qui concerne la direction sociale d'un groupe de travailleurs.

Le point le plus délicat de l'organisation du « Colegio » était certainement le choix des professeurs; car on exigeait d'eux, outre les capacités techniques requises, une orientation sociale nécessaire pour mener à bien le programme de la C. R. O. M. Or, on a vu déjà que d'une façon générale, la classe intellectuelle mexicaine boudait le socialisme ou lui était franchement hostile. Heureusement, il s'est trouvé quelques hommes de valeur, professeurs, universitaires, spécialistes, libres de préjugés et capables de sympathiser avec l'œuvre du prolétariat.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'organisation du Collège ouvrier mexicain, œuvre remarquable et cependant trop modeste encore aux yeux de ses fondateurs qui rêvent d'en faire un foyer de lumière et de science pour le monde ouvrier et dont le champ d'activité embrasserait toutes les connaissances humaines.

On ne peut douter, qu'avec la ténacité dont elle fait preuve, la C. R. O. M. ne réalise un jour son désir audacieux; tous les espoirs lui sont permis.



Dans les fédérations suisses

Cartel syndical de Bâle-Ville. D'après le rapport du cartel syndical de Bâle-Ville, 28 sections au total avec 13,383 membres lui étaient affiliées à fin 1925 contre un effectif de 13,064 membres à la même époque de l'année précédente. De ces 13,383 membres, 1733 appartiennent au sexe féminin (année précédente 1745). Ont augmenté leur effectif les sections des ouvriers du bois et bâtiment, des typographes, des ouvriers de chemin de fer, de la F. C. T. A., des métallurgistes, du personnel des tramways et du personnel des trains.

Il fut déclenché en 1925 39 mouvements de salaire et grèves auxquels participèrent 13,201 personnes; de celles-ci, 6314 étaient organisées. Il y avait à fin 1925 7000 ouvriers qui étaient au bénéfice d'un contrat.

Durant l'année de gestion, le secrétariat ouvrier donna des renseignements à 2982 personnes (2066 hommes et 916 femmes; 2133 Suisses et 849 étrangers; 1708 organisées et 1274 non organisées).

La bibliothèque délivra en 1925 2598 volumes à 685 personnes. Sur un chiffre de recettes totales de fr. 31,587, les comptes annuels du cartel syndical bouclent par un solde actif de fr. 3208. La fortune s'élevait à fin 1925 à fr. 14,241, soit fr. 7716 moins qu'à fin 1924. Le fonds de lutte accuse à la fin de l'exercice une somme de fr. 9580.

Employés postaux. Nous extrayons les indications suivantes du rapport annuel, comprenant 96 pages, de la Fédération suisse des employés des postes et télégraphes:

La fédération comprenait à fin 1925 7308 membres actifs et 747 pensionnés. L'effectif des membres actifs a diminué de 144 (augmentation d'engagements de commissionnaires, suppression de postillons, pensionnement) et celui des pensionnés a augmenté de 64. Des

7976 personnes occupées par l'administration, 668 n'appartiennent pas encore à la fédération; la plus grande partie des non-organisés sont des postillons.

Le rapport enseigne sur l'activité des différentes instances de la fédération, sur la situation des débats de la loi sur les traitements, etc. Des chapitres spéciaux sont consacrés aux affaires syndicales (requêtes), aux institutions sociales et de bienfaisance de la Confédération ainsi qu'aux relations avec les autres organisations. Des extraits de la caisse centrale, de la caisse de secours et du fonds de réserve donnent un aperçu sur la situation financière. La fortune totale de la fédération s'élève à fin 1925 à fr. 162,751.

Secrétariat ouvrier du canton de Soleure. Le mouvement ouvrier dans le canton de Soleure souffrit également en 1925 de la mauvaise situation économique. Des mouvements de salaire de faible envergure purent être menés par-ci par-là; mais d'autre part, les patrons n'eurent pas peur d'imposer de nouvelles réductions de salaire, sans que les ouvriers soient assez forts pour se défendre d'une façon efficace. Dans bien des cas, les patrons ne respectent pas la durée légale du travail.

Le secrétariat fut fortement mis à contribution par des questions politiques et de politique économique. Lors des élections au Grand Conseil, les ouvriers perdirent deux sièges, mais ils obtinrent un beau succès lors des élections communales et au Conseil national.

Le bureau de renseignements juridiques fut mis à profit par 546 personnes à Soleure et par 274 à Olten. Le 70 % environ des personnes qui eurent recours à ses offices étaient non organisées. Les comptes annuels accusent une diminution de la fortune de fr. 419.

Secrétariat ouvrier du canton de Thurgovie. Nous extrayons les indications suivantes du rapport du secrétariat ouvrier du canton de Thurgovie:

La liquidation des affaires incombant au secrétariat conformément aux statuts, nécessita 14 séances du comité, auxquelles les questions économiques et politiques furent au premier plan. L'office de renseignements juridiques, qui est d'année en année toujours davantage mis à contribution, accorda durant l'année de gestion 3681 audiences à 1385 personnes; 850 de celles-ci étaient organisées et 535 non organisées.

Grâce à l'entremise de l'office de renseignements juridiques, les sommes suivantes purent être transmises: fr. 3329.— pour contrat de service, fr. 5843.— pour accidents et fr. 12,176.— pour des revendications de diverse nature.

50 sections syndicales avec 3194 membres et 20 sections du parti socialiste avec 974 membres appartenaient au secrétariat.

Le rapport contient en outre des indications sur les questions de politique sociale et la politique économique, le chômage, l'activité syndicale ainsi que sur les mouvements de salaire déclenchés par les syndicats, les grèves et mouvements défensifs.



Dans les organisations patronales

Union suisse des arts et métiers. L'Union suisse des arts et métiers publie un rapport annuel, de 112 pages, sur l'année 1925. Étaient affiliées à la centrale à fin 1925 20 fédérations cantonales des arts et métiers avec 265 sections locales, 56 fédérations professionnelles locales et de nombreuses fédérations professionnelles cantonales, 82 fédérations professionnelles centrales et 17 instituts des arts et métiers. L'effectif total était à fin 1925 de 130,349 membres. Il faut remarquer ici que dans bien des cas des membres sont comptés à double